



Ville de Genève

EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FÉVRIER 2003

PR-163

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre q), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la résolution adoptée le 20 février 2001 par le Conseil municipal sur proposition du Conseil administratif (PR-111);

vu la demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – De donner un préavis favorable au projet de modification des limites de zones N° 29217-207 dans le quartier des Charmilles, section Petit-Saconnex, portant sur la création d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et déclarant d'utilité publique la réalisation d'équipements publics sur les parcelles 4381 et 4390.

Certifié conforme :

La Secrétaire:

Christina Matthey

Le Président:

Alain Comte